

# Formulaire de demande de recertification

---

## Tables des matières

<b>1. Informations générales sur l'applicant .....</b>	<b>2</b>
<b>2. Aperçu des conditions de recertification .....</b>	<b>4</b>
<b>3. Généralités .....</b>	<b>6</b>
<b>4. Conditions spécifiques .....</b>	<b>7</b>
4.1. <i>Présence bht événements.....</i>	7
4.2. <i>Formation spécialisée des membres supérieurs .....</i>	7
A. Formation accréditée de plusieurs jours liée à la main et au bras .....	8
B. Formations courtes liées aux mains et aux bras, congrès et symposiums .....	9
C. GLEK – Peer-review .....	11
D. Stage de thérapie de la main.....	11
E. Examen HTCC .....	12
F. Supervision internat thérapie de la main .....	12
Aperçu de la formation spécialisée .....	13
4.3. <i>Contribution active à la thérapie de la main .....</i>	14
G. Formation manuelle des enseignants .....	14
H. Présentations:.....	15
I. Article de publication, livre ou chapitre de livre :.....	17
J. Contribution active au sein de BHT – EFSHT - IFSHT .....	19
Aperçu de la contribution active .....	20

## 1. Informations générales sur l'applicant

Veillez n'utiliser ce formulaire que si vous êtes déjà en possession d'un certificat de **Basic Hand Therapist, avancé ou Belgian certified hand therapist** par le comité de certification BHT, et que vous souhaitez soumettre une nouvelle demande pour prolonger votre certificat existant.

**Je suis déjà :**

- Basic Hand Therapist
- Advanced Hand Therapist
- Belgian Certified Hand Therapist (Belgian CHT)

**Je souhaite soumettre une nouvelle demande pour:**

- Basic Hand Therapist
- Advanced Hand Therapist
- Belgian Certified Hand Therapist (Belgian CHT)

**Date de l'attribution de la certification précédente\* :** \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

\*Approbation par le comité de certification BHT.

Monsieur <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/>	
Nom:	
Prénom:	
Rue:	
Code postal et localité:	
Numéro de téléphone:	
E-mail:	
Date de naissance (jj-mm-aa):	

**Adresse(s) de travail actuelle(s) :**

<b>Adresse de travail 1 :</b>	
Service:	
Adresse:	
Code postal et localité:	
Numéro de téléphone:	
E-mail:	
Référence:	

Nom:	
Numéro de téléphone:	

<b>Adresse de travail 2 :</b>	
Service:	
Adresse:	
Code postal et localité:	
Numéro de téléphone:	
E-mail:	
Référence:	
Nom:	
Numéro de téléphone:	

Lors de l'obtention de mon certificat, j'accepte la mention de mon nom et de mes coordonnées sur le site web de BHT :

Non

Oui, sous quelles données ?

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Téléphone/Mobile \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

Site internet \_\_\_\_\_

**Le demandeur déclare avoir rempli le formulaire ci-dessous en toute sincérité**

Signature

Date de signature

Place

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## 2. Aperçu des conditions de recertification

		Basic Hand Therapist	Advanced Hand Therapist	Belgian CHT
<b>Généralités</b>				
Adhésion depuis l'obtention de votre certificat		<b>1 an</b>	<b>3 années consécutives</b>	<b>5 années consécutives</b>
<b>Conditions spécifiques</b>				
<b>1. Événements BHT</b>		<b>Min 2</b> <i>(2 dernières années)</i>	<b>Min 4</b> <i>(5 dernières années)</i>	<b>Min 4</b> <i>(5 dernières années)</i>
<b>2. Formation spécialisée membre supérieur</b>		<b>Total : 15 points</b>	<b>Total : 25 points</b>	<b>Total : 25 points</b>
A. Formation de plusieurs jours (≥4DJ)	2pt/DJ Examen: 1pt	<i>(valable 3 ans)</i>	<i>(valable 5 ans)</i>	<i>(valable 5 ans)</i>
B. Formation courte liée aux mains et aux bras (<4DJ), congrès, symposiums	1pt/DJ Examen: 1pt	<b>Au moins 6</b> <i>(valable 3 ans)</i>	<b>Min 15</b> <i>(valable 5 ans)</i>	<b>Min 15</b> <i>(valable 5 ans)</i>
C. LOKK - Examen par les pairs	0.5pt/DJ	<i>(valable 3 ans)</i>	<i>(valable 5 ans)</i>	<i>(valable 5 ans)</i>
D. Stage en thérapie de la main	1pt/DJ	<b>Max 8</b> <i>(valable 3 ans)</i>	<b>Max 8</b> <i>(valable 5 ans)</i>	<b>Max 8</b> <i>(valable 5 ans)</i>
E. Examen HTCC	50 pts		<i>(valable 5 ans)</i>	<i>(valable 5 ans)</i>
F. Supervision internat thérapie de la main	1 pt/DJ		<b>Max 8</b> <i>(valable 5 ans)</i>	<b>Max 8</b> <i>(valable 5 ans)</i>
<b>4. Contribution active à la thérapie de la main</b>				<b>15 points</b>
G. Formation à l'enseignant à main levée	5 pt/heure			<i>(valable 5 ans)</i>
H. Présentations				<i>(valable 5 ans)</i>
<i>Propre environnement de travail</i>	2pt/prés			
<i>LOKK/examen par les pairs</i>	5pt/prés			
<i>Congrès national</i>	10pt/prés			
<i>Congrès international</i>	20pt/prés			
I. Livre de publication/article				<i>(valable 10 ans)</i>
<i>1<sup>er</sup> d'auteur d'un livre</i>	20pt			
<i>1<sup>er</sup> auteur d'un article international</i>	20pt			
<i>1<sup>er</sup> auteur d'un chapitre du livre</i>	10pt			
<i>1<sup>er</sup> auteur d'un article national</i>	10pt			
<i>2<sup>ième</sup> auteur d'un livre</i>	10pt			
<i>2<sup>ième</sup> auteur d'un article international</i>	10pt			

<i>2<sup>ème</sup> auteur d'un chapitre du livre</i>	5pt			
<i>2<sup>ème</sup> auteur d'un article national</i>	5pt			
J. Contribution active au sein de BHT/EFSHT/IFSHT				<i>(valable 20 ans)</i>
<i>Président/Secrétaire</i>	10pt/an			
<i>Membre du conseil d'administration général</i>	7pt/an			
<i>Réunion/congrès d'organisation</i>	10pt/événement			



## 4. Conditions spécifiques

### 4.1. Présence bht événements

- **Basic Hand Therapist:** Vous avez été présent à au **moins 2** moments de formation organisés par BHT répartis au cours des **3 dernières années**.
- **Advanced Hand Therapist:** Vous avez été présent à au **moins 4** sessions de formation organisées par BHT réparties au cours des **5 dernières années**.
- **Belgian Certified Hand Therapist:** Vous avez été présent à au **moins 4** sessions de formation organisées par BHT réparties au cours **des 5 dernières années**.

Événement BHT	Date

Les événements BHT peuvent également être spécifiés à 4.2 Formation spécialisée des membres supérieurs – [B. Formation courte liée aux mains et aux bras, conférences et symposiums.](#)

### 4.2. Formation spécialisée des membres supérieurs

- **Basic Hand Therapist:** Vous obtiendrez un total d'au moins **15 points** de formation spécialisée du membre supérieur en mettant l'accent sur les pathologistes de la main\* **depuis l'obtention de votre certificat précédent**. Vous pouvez obtenir des points de la catégorie [A](#) – [B](#) – [C](#) – [D](#).
- **Advanced Hand Therapist:** Vous obtiendrez un total d'au moins **25 points** de formation spécialisée du membre supérieur en mettant l'accent sur les pathologistes de la main\* **depuis l'obtention de votre certificat précédent**. Vous pouvez gagner des points de la catégorie [A](#) – [B](#) – [C](#) – [D](#) – [E](#) – [F](#).
- **Belgian Certified Hand Therapist:** Vous obtiendrez un total d'au moins **25 points** de formation spécialisée du membre supérieur en mettant l'accent sur les pathologistes de la main\* **depuis l'obtention de votre certificat précédent**. Vous pouvez gagner des points de la catégorie [A](#) – [B](#) – [C](#) – [D](#) – [E](#) – [F](#). En outre, vous obtiendrez également au moins **15** points sous [4.4. Contribution active à la thérapie de la main.](#)

\*Remarques :

- Par « troubles du membre supérieur », on entend:

- Anomalies (pathologiques) de la main, du poignet, de l'avant-bras et/ou du coude à la suite d'un traumatisme, d'une maladie ou d'un état congénital.
- Problèmes d'épaule secondaires à la suite d'une blessure à la main, au poignet, à l'avant-bras ou au coude.
- La formation dans le cadre de la formation de base **n'est pas** considérée comme une formation spécialisée!

A. Formation accréditée de plusieurs jours liée à la main et au bras

	Validité	Points par partie de la journée
<b>Basic Hand Therapist</b>	3 ans	2 (examen = 1 point)
<b>Thérapeute de la main avancé</b>	5 ans	2 (examen = 1 point)
<b>Belgian Certified Hand Therapist</b>	5 ans	2 (examen = 1 point)

Contrairement à votre demande initiale de certification, **vous n'avez pas besoin de gagner un nombre minimum de points** dans cette catégorie. Si vous avez suivi de nouvelles formations de plusieurs jours depuis l'obtention de votre certificat précédent, vous pouvez les lister ici.

Une formation de plusieurs jours doit répondre aux conditions suivantes :

- 4 demi-journées ou plus
- Formation accréditée par les associations professionnelles
- L'entraînement s'est concentré sur les anomalies (pathologiques) de la main, du poignet, de l'avant-bras et / ou du coude à la suite d'un traumatisme, d'une maladie ou d'une affection congénitale, ainsi que sur les problèmes secondaires de l'épaule résultant d'une blessure à la main, au poignet, à l'avant-bras ou au coude.
- Vous avez un certificat de participation et/ou un diplôme, un aperçu du programme, et éventuellement une preuve de réussite à un examen.

Formation de plusieurs jours	Prestataire de formation	Période	Demi-journée	Points
			X2=	
			X2=	
			X2=	



Heures de stage + formation	Lieu de stage	Période	Parties d'une demi-journée	
				X1=
				X1=
<b>Total</b>				

B. Formations courtes liées aux mains et aux bras, congrès et symposiums

	Minimum	Validité	Points par partie de la journée
<b>Basic Hand Therapist</b>	6 points	3 ans	1 (examen = 1 point)
<b>Advanced Hand Therapist</b>	15 points	5 ans	1 (examen = 1 point)
<b>Belgian Certified Hand Therapist</b>	15 points	5 ans	1 (examen = 1 point)

Une **formation courte liée à la main et au bras** doit répondre aux conditions suivantes :

- Courte (moins de 4 demi-journées) à raison d'anomalies (pathologiques) de la main, du poignet, de l'avant-bras et/ou du coude à la suite d'un traumatisme, d'une maladie ou d'un état congénital, ainsi que de problèmes secondaires à l'épaule à la suite d'une blessure à la main, au poignet, à l'avant-bras ou au coude.
- Vous avez un certificat de participation.

Courte formation liée à la main / au bras	Prestataire de formation	Période	Demi-journée	Points
				X1=
				X1=
				X1=
				X1=
				X1=
				X1=

				X1=	
				X1=	
<b>Total</b>					

Un **congrès ou un symposium** doit remplir les conditions suivantes :

- Le sujet concerne principalement: les anomalies (pathologiques) de la main, du poignet, de l'avant-bras et / ou du coude à la suite d'un traumatisme, d'une maladie ou d'un état congénital, ainsi que des problèmes secondaires d'épaule à la suite d'une blessure à la main, au poignet, à l'avant-bras ou au coude.
- Aucune limitation en nombre de demi-journées.
- Vous avez un certificat de participation.

Congrès/Symposium	Organisateur	Date	Demi-journée	Points
			X1=	
			X1=	
			X1=	
			X1=	
			X1=	
			X1=	
			X1=	
			X1=	
			X1=	
			X1=	
			X1=	
			X1=	
			X1=	

<b>Total</b>	
--------------	--

### C. GLEK – Peer-review

	<b>Validité</b>	<b>Points par partie de la journée</b>
<b>Basic Hand Therapist</b>	3 ans	0,5
<b>Thérapeute de la main avancé</b>	5 ans	0,5
<b>Belgian Certified Hand Therapist</b>	5 ans	0,5

Un GLEK ou un peer-review doit remplir les conditions suivantes :

- Être accrédité par les associations professionnelles
- Être axé sur les anomalies (pathologiques) de la main, du poignet, de l'avant-bras et / ou du coude à la suite d'un traumatisme, d'une maladie ou d'un état congénital, ainsi que de problèmes d'épaule secondaires à la suite d'une blessure à la main, au poignet, à l'avant-bras ou au coude.
- Posséder un certificat de participation.

<b>GLEK</b>	<b>Organisateur</b>	<b>Date</b>	<b>Demi-journée</b>	<b>Points</b>
			X0,5=	
			X0,5=	
			X0,5=	
			X0,5=	
			X0,5=	
<b>Total</b>				

### D. Stage de thérapie de la main

	<b>Maximum</b>	<b>Validité</b>	<b>Points par partie de la journée</b>
<b>Basic Hand Therapist</b>	8 points	3 ans	1
<b>Thérapeute de la main avancé</b>	8 points	5 ans	1

<b>Belgian Certified Hand Therapist</b>	8 points	5 ans	1
---	----------	-------	---

Conditions:

- Le stage de thérapie de la main obtenu dans le cadre d'une formation (de plusieurs jours) liée à la main / au bras doit être complété dans la partie A (voir ci-dessus).
- D'autres stages en thérapie des mains peuvent être complétés dans cette section avec un **maximum de 8 points, y compris les points de stage liés à un cours de plusieurs jours.**
- Vous avez une déclaration du responsable du stage.

Stage	Date	Demi-journée		Points
			X1=	
			X1=	
			X1=	
			X1=	
			X1=	
<b>Total</b>				

#### E. Examen HTCC

	Validité	Nombre de points
<b>Advanced Hand Therapist</b>	5 ans	50
<b>Belgian Certified Hand Therapist</b>	5 ans	50

Grâce au *comité de certification en thérapie de la main* aux États-Unis, il est possible de participer à leur examen HTCC. Pour les termes et conditions, voir: [www.htcc.org](http://www.htcc.org).

Vous devez inclure une copie du certificat HTCC avec votre demande de certification.

Le candidat déclare avoir réussi l'examen HTCC le     /     /

#### F. Supervision internat thérapie de la main

	Maximum	Validité	Points par partie de la journée

<b>Advanced Hand Therapist</b>	8 points	5 ans	1
<b>Belgian Certified Hand Therapist</b>	8 points	5 ans	1

Conditions:

- Vous supervisez des stagiaires en thérapie de la main qui suivent une formation (de plusieurs jours) liée au bras/ de la main.
- Ces supervisions de stages ne sont pas valables pour un stage dans le cadre de la formation de base en ergothérapie et en physiothérapie.
- Vous pouvez présenter un élément de preuve. Il peut s'agir, par exemple, d'une déclaration de l'institut de formation ou d'une copie du formulaire de stage (y compris le nombre d'heures de stage suivies) de l'étudiant

Organisateur de formation	Date	Parties d'une demi-journée	Points
		X1=	
		X1=	
		X1=	
		X1=	
		X1=	
		X1=	
<b>Total</b>			

Aperçu de la formation spécialisée

Nombre total de points de formation spécialisée	
Basic Hand Therapist	/15
Advanced Hand Therapist	/25
Belgian Certified Hand Therapist	/25

### 4.3. Contribution active à la thérapie de la main

Dans cette section, il est testé si vous contribuez à l'amélioration de la thérapie de la main en général. Pour votre nouvelle demande d'un **Belgian Certified Hand Therapist**, vous devez obtenir **un minimum de 15 points** .

Vous pouvez prouver vos connaissances en :

- À enseigner dans le cadre d'une formation liée à la main ([G](#))
- Présenter sur un sujet lié à la main ([H](#))
- Publier un article, un livre ou un chapitre de livre ([I](#))
- Par une contribution active à l'association belge (BHT), européenne (EFSHT) ou internationale (IFSHT) pour la thérapie de la main ([J](#)).

#### G. Formation manuelle des enseignants

En tant qu'enseignant de formation liée à la main chez un organisateur de formation reconnue par BHT, vous contribuez au transfert de connaissances et d'expérience à d'autres thérapeutes de la main

	Validité	Points par heure de leçon donnée
<b>Formation des enseignants liés à la main</b>	5 ans	5

Conditions:

- Les leçons données ont été données par un organisateur de formation reconnue.
- Vous pouvez soumettre un powerpoint ou une autre forme de préparation à la leçon.

Scolarisation	Organisateur	Période	Heures	Points
				X5=
				X5=
				X5=
				X5=
				X5=
<b>Total</b>				

H. Présentations:

	Validité	Points
<b>Présentation dans votre propre environnement de travail</b>	5 ans	2
<b>Présentation GLEK/peer-review</b>	5 ans	5
<b>Présentation congrès national</b>	5 ans	10
<b>Présentation conférence internationale</b>	5 ans	20

**Présentation dans votre propre environnement de travail :**

Une présentation sur un sujet lié à la main et au bras dans son propre environnement de travail, comme une discussion de cas par exemple, compte comme une contribution à la thérapie de la main.

Conditions:

- Vous pouvez présenter un document ou une présentation PowerPoint de votre présentation
- Vous obtenez 2 points par présentation donnée

Présentation sur	Dans votre propre environnement de travail	Présentations	Points
		X2=	
		X2=	
		X2=	
		X2=	
		X2=	
<b>Total</b>			

**Présentation GLEK ou peer-review:**

Une présentation sur un sujet lié à la main et au bras dans le contexte d'un LOKK ou d'un examen compte comme une contribution à la thérapie de la main.

Conditions:

- Un GLEK ou un peer-review (par exemple PQK) reconnu par l'association professionnelle
- Vous pouvez présenter un document ou une présentation PowerPoint
- Vous obtenez 5 points par GLEK donné ou par peer-review

GLEK/Peer-review sur:	Organisateur	Présentations	Points
		X5=	
		X5=	
		X5=	
<b>Total</b>			

#### **Présentation congrès ou symposium national**

Une présentation sur un sujet lié à la main et au bras lors d'un congrès ou d'un symposium national compte comme une contribution à la thérapie de la main

Conditions:

- Vous pouvez soumettre une copie de l'annonce du programme
- Vous pouvez présenter un document ou une présentation PowerPoint
- Vous obtenez 10 points par présentation donnée

Présentation sur :	Congrès/symposium national	Présentations	Points
		X10=	
		X10=	
		X10=	
<b>Total</b>			

#### **Présentation d'un congrès ou d'un symposium international :**

Une présentation sur un sujet lié à la main et au bras lors d'une conférence ou d'un symposium international compte comme une contribution à la thérapie de la main.

Conditions:

- Vous pouvez soumettre une copie de l'annonce du programme
- Vous pouvez présenter un document ou une présentation PowerPoint



- Vous obtenez 20 points par présentation donnée

Présentation sur :	Congrès/symposium international	Présentations		Points
			X20=	
			X20=	
			X20=	
<b>Total</b>				

I. Article de publication, livre ou chapitre de livre :

	Validité	Points	
		1 <sup>er</sup> auteur	2 <sup>ième</sup> auteur
Article revue nationale	10 ans	10	5
Article revue international	10 ans	20	10
Chapitre dans un livre	10 ans	10	5
Livre	10 ans	20	10

Conditions:

- C'est un sujet lié à la main / au bras
- Preuve de la publication au moyen d'une copie de l'article, du chapitre du livre ou du livre

Publication en tant que <sup>1er</sup> auteur				
Article sur	Publié dans une revue nationale	Nombre		Points
			X10=	
			X10=	
	Publié dans une revue internationale			
			X20=	

			X20=	
<b>Chapitre de livre sur</b>	<b>Éditeur</b>			
			X10=	
			X10=	
<b>Livre sur</b>	<b>Éditeur</b>			
			X20=	
			X20=	
<b>Total</b>				

Publication en tant que 2e auteur				
Article sur	Publié dans une revue nationale	Nombre	Points	
			X5=	
			X5=	
	<b>Publié dans une revue internationale</b>			
			X10=	
			X10=	
<b>Chapitre de livre sur</b>	<b>Éditeur</b>			
			X5=	
			X5=	
<b>Livre sur</b>	<b>Éditeur</b>			

			X10=	
			X10=	
<b>Total</b>				

#### J. Contribution active au sein de BHT – EFSHT - IFSHT

Une participation active au conseil d'administration et/ou au groupe de travail de l'association belge (BHT), européenne (EFSHT) ou internationale (IFSHT) pour la thérapie de la main contribue à la thérapie de la main.

	<b>Validité</b>	<b>Points</b>
<b>Président ou secrétaire</b>	20 ans	10 par an
<b>Membre général</b>	20 ans	7 par an
<b>Organisation d'une réunion ou d'une conférence</b>	20 ans	10 par événement

#### Conditions :

- Vous pouvez prouver votre contribution au moyen d'une mention sur le site Web et / ou des procès-verbaux des réunions avec une indication des participants.
- Pour participer au conseil d'administration, une présence de 75% est requise.
- Vous pouvez présenter le programme de l'événement que vous avez organisé.

<b>Actif au sein de BHT – EFSHT - IFSHT</b>	<b>Période</b>	<b>Nombre</b>	<b>Points</b>
Président ou secrétaire		X10=	
Membre du conseil d'administration général		X7=	
Organisateur d'une réunion ou d'un congrès BHT/EFSHT/IFSHT		X10=	
<b>Total:</b>			

Aperçu de la contribution active

Total des points de contribution active	/15
---	-----